Service : Bilan de compétences

RÉF | 8378

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le Bilan de Compétences permet à des travailleurs de s'orienter vers la prise en charge de nouvelles tâches à l'intérieur d'une même fonction, vers de nouvelles fonctions auprès du même employeur, vers d'autres emplois ou vers d'autres employeurs.

Programme

Le Bilan de Compétences s'inspire du modèle français (CIBC) et comprend classiquement 3 phases :

1. Préliminaire : le bénéficiaire confirme son engagement, explicite sa demande, analyse ses besoins, est informé sur les méthodes et techniques mises en œuvre

2. Investigation : motivations, compétences et aptitudes du bénéficiaire sont identifiées et analysées, confrontées aux possibilités du marché de l'emploi et de la formation ; les possibilités d'évolution professionnelle sont déterminées.

3. Conclusion : le prestataire du bilan expose les facteurs de réussite du projet, les étapes de sa mise en œuvre. Il restitue au seul bénéficiaire les résultats du bilan de compétences sous forme d'un document de synthèse que le bénéficiaire peut éventuellement transmettre à un tiers.

Le Bilan de Compétences dure de 10 à 15 heures. Il comporte des temps d'entretien (min 10 heures, en min. 5 rendez-vous), des temps d'évaluation, de travail individuel. Des entretiens de suivi peuvent être prévus dans les 12 mois qui suivent la fin du bilan afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

Enseignement privé

ORGANISATION

Durée	4 à 8 semaines
Horaire	en journée
Début	Sur rendez-vous
Coût	1600 à 2000 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Avoir au moins 18 ans. Etre travailleur.
Remarques	Une démarche de bilan est en général prise en charge par l'organisme qui emploie la personne. Un devis peut être réalisé sur mesure pour répondre au mieux à vos attentes et à celle de votre organisme. Le Bilan de compétences est gratuit pour les travailleurs du secteur non-marchand via le fonds APEF. Le CFIP propose également une formule spécifiquement conçue pour des personnes qui financent elles-mêmes leur démarche. Elle offre un service différent beaucoup plus court et moins onéreux. Pour davantage d'informations sur ce service, consultez la fiche : «coaching de vie, coaching professionnel ».

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler	Complétez le formulaire de demande de service
Organisme	**CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques** Avenue Gribaumont 153 1200 Woluwé-Saint-Lambert Tél: 02 770 50 48 http://www.cfip.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation